

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Formatrice

ébastien DELLINGER, Expert consultant chez EO TERRA

Public et prérequis

Aménageurs ; Foncières ; Urbanistes ; Architectes ; Paysagistes ; AMO ; Bureaux d'études ; Collectivités territoriales ; Maîtres d'ouvrage public ou privé ; Elus

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction.

Objectif

- Connaître les enjeux de la biodiversité en milieu urbain
- Décrypter le cadre réglementaire de la biodiversité et ses interactions avec les contraintes de l'urbanisme
- Comprendre la méthodologie à adopter pour intégrer la biodiversité dans ses projets urbains
- Identifier les solutions concrètes pour installer le vivant en ville

Contenu de la formation

Selon l'Observatoire national de la biodiversité, 16 % des espèces de faune et de flore étaient menacées ou éteintes en France en 2023. Dans ce contexte, la future mise en application du ZAN expose les acteurs de l'aménagement à un défi : concilier projets urbains et prise en compte des sols et des écosystèmes.

Cette formation dresse les bénéfices, freins et enjeux de la biodiversité en milieu urbain, décrypte le cadre réglementaire et propose des solutions concrètes, des plus classiques aux plus innovantes, pour répondre aux enjeux du ZAN par la biodiversité.

Comprendre la biodiversité et ses enjeux

- Qu'est-ce que la biodiversité ?
- Biodiversité, espèce humaine et services écosystémiques
- Les causes de l'érosion de la biodiversité

Préserver les écosystèmes et la biodiversité en milieux urbains

- **ATELIER EN SOUS-GROUPES** : définir les intérêts et les gênes que la biodiversité peut générer en ville
- Principaux bénéfices de la biodiversité urbaine : climat local, santé, sécurité alimentaire, activité économique, gestion de l'eau...
- Focus sur la biophilie dans l'aménagement
- Approche fonctionnelle de la biodiversité : à quels besoins des populations répond-elle ?

S'approprier le cadre réglementaire de la biodiversité et les évolutions du ZAN

- La biodiversité dans le code de l'environnement
- L'évaluation environnementale des projets
- La biodiversité dans le code de l'urbanisme
- Le Zéro Artificialisation Net (ZAN) : définition, nomenclature et décompte des surfaces, échelles de la renaturation

Intégrer la ville dans les écosystèmes : quelle méthodologie ?

- **ATELIER EN SOUS-GROUPES** : définir les freins de la biodiversité en milieu urbain et identifier les solutions possibles pour les lever
- Méthodologie de conduite de projet en faveur des écosystèmes
- Les points clés du génie écologique
- L'approche environnementale de l'urbanisme
- L'approche sociale de la biodiversité
- **ETUDE DE CAS** : synthèse d'une étude de résilience d'un territoire

Déployer des actions concrètes pour intégrer la biodiversité et le vivant en ville

- Gestion écologique et différenciée des espaces verts
- **ETUDE DE CAS** : le milieu prairial, un écosystème
- Habitats naturels pour la faune et la flore
- Biodiversité et bâti : où s'installe la faune ?
- Gestion de l'eau en milieu urbain et péri-urbain
- La désartificialisation : prise en compte et reconstitution des sols
- Focus sur les espaces exotiques envahissantes

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel ou en distanciel (zoom ou équivalent) ou en hybride (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Cette formation

Une approche théorique et méthodologique à travers de cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation par des jeux d'acteurs et partage des compétences par des échanges entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les supports sont envoyés par mail ou accessibles les espaces apprenant sous format PDF avant ou pendant la formation. Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation il est demandé aux stagiaires de remplir une fiche des recueils et des attentes, ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation.

Au début de la formation, un tour de table est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à une évaluation sous forme de QCM, ou ils seront évalués à partir d'une grille de compétences lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la bonne acquisition des compétences.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation d'handicap quel qu'il soit, souhaitant suivre cette formations sont invitées à nous contacter soit par mail formations@bcompetences.com ou par téléphone au 01 86 95 72 10.

Organisation

Cette formation est dispensée sur 1 journée de 7 heures (9h - 17h) pour un effectif de 3 à 15 participants. Dates des sessions consultable sur le site [bcompetences](http://bcompetences.com)



Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. l'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent être contractées par une convention de formations.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet bcompetences soit en contactant Clarisse PUL (assistante formations) par mail à l'adresse formations@bcompetences.com

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.